

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 24 novembre 2011 portant nomination
au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT1127873A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, en date du 24 novembre 2011, sont nommés au Conseil supérieur de la marine marchande : au titre de l'État et en tant que représentant le ministre chargé des ports maritimes : M. Patrick BOURVEN, sous-directeur des ports et du transport fluvial, en remplacement de M. Patrick VIEU ; au titre de l'État, et en tant que représentant le ministre chargé des affaires étrangères : M. Joël CONSTANT, chargé des affaires maritimes au sein de la direction de la mondialisation et des partenariats, en remplacement de M. Guillem XARPELL.